

Adoption : les autorités russes de plus en plus réticentes

Delphine Chayet
07 avril 2006, (Rubrique **France**)

FAMILLE Quatre-vingt-cinq couples français, victimes d'un durcissement des procédures, attendent aujourd'hui le jugement qui leur donnera un enfant.

CANDIDATES à l'adoption en Russie, quatre-vingt-cinq familles françaises ont décidé de faire connaître leur sort au public. Toutes attendent dans l'incertitude le jugement d'adoption qui leur donnera le droit d'emmener en France leur futur(e) fils ou fille. Elles connaissent l'enfant qui leur est promis, pour l'avoir rencontré à de nombreuses reprises dans son pays natal. Elles ont tissé un lien étroit avec lui, en envoyant régulièrement lettres et colis. Certaines vivent dans l'attente depuis près de deux ans.

«Les délais se sont infiniment allongés et l'aboutissement des procédures devient très incertain, depuis que l'adoption a mauvaise presse en Russie», regrette Katia Vilarasau, vice-présidente de l'Association des parents adoptants en Russie (Apaer). Un fait divers tragique se trouve à l'origine d'une crispation sur le sujet dans ce pays. En juillet 2005, une petite Russe meurt suite à des actes de maltraitance infligés par ses parents adoptifs américains. Selon le ministère des Affaires étrangères, 357 enfants seront adoptés par des Français cette année-là, contre 445 l'année précédente. Conséquence : 200 dossiers sont actuellement en instance en Russie – premier pays d'adoption des Français.

Mais l'émotion est plus aiguë encore à Irkoutsk, en Sibérie orientale, où la petite fille était née. En septembre, le juge chargé de rendre les jugements d'adoption dans la région est remplacé. Seuls quatre dossiers français seront instruits après l'entrée en fonction de son successeur. *«La nouvelle juge exige de plus en plus de documents des adoptants et des autorités françaises, et repousse sans cesse les audiences»,* apprend-on dans la pétition rédigée par le Collectif des 85 adoptants français à Irkoutsk.

Situation douloureuse

Plus grave, seize couples ont d'ores et déjà perdu tout espoir de recevoir un jour l'enfant qu'ils attendaient. Après avoir donné leur consentement, des familles biologiques s'opposent en effet dorénavant au principe d'une adoption à l'étranger. Et des enfants sont adoptés in extremis par des citoyens russes, après avoir été longuement préparés, dans leur orphelinat, à rejoindre des parents français.

«C'est une situation extrêmement douloureuse pour tous, déplore Katia Vilarasau. Nous redoutons surtout que les enfants, qui ont déjà vécu une rupture affective avec leur famille biologique, ne vivent ce bouleversement comme un nouvel abandon.»

Les familles attendent désormais beaucoup des suites de la rencontre, organisée le 23 mars dernier entre le cabinet du ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Russie en France. Philippe Douste-Blazy est sur le point d'envoyer à son homologue une lettre pour le sensibiliser au dossier. En mai, le président de l'Agence française de l'adoption, Yves Nicolin, se rendra de son côté en Russie *«pour rassurer les autorités sur le sérieux et la moralité des procédures françaises».*